

une copie de vostre relief, ou lettre que ... louvois a ecrite a m. de morand [=Thomas-Alexandre de Morant, Marquis de Mesnil-Garnier] Intend[ant] en provence pour vous faire payer la subsistence pendant neuf jours de marche que votre compagnie franche suisse a faite de monaco a marseille; aubas de laquelle lettre ou relief vous prendrez la peine d'ecrire que je payeray a vostre ordre la somme que j'en auray receüe par m clercx, qui n'attend pour la payer que ce qui aura été fixé ... [dans le] relief pour m. morand.

pour le compte vous le savez parfaitement puisque vous me l'avez particularisé diverses fois, et que vous m'avez prescrit vos ordres et vos volontez. Il est vray que c'est un endroit ou jl faut reconnoistre vostre genereuse bonté du moins par des temoignages de vouloir m'en rendre digne par un zelle qui durera toute ma vie et le pouvoir absolu que vous avez sur moy. Le souvenir que vous avez voulu avoir du secretaire est trop de faveur, mais on souhaite de la meriter, et que du moins vous Jugiez qu'elle n'est pas tombée dans un terrain Ingrat.

Jl y a l'autre grace qu'avez ordonnée dont on vous temoignera ce que l'on doit.

Le sceau de vos patente a couste 113 L et celui de la surannation 6 L je vous avoüe cependant que Je me serve de la confusion de vous nommer ainsi toutes choses par leur nom. mais vous avez voulu absolument reprendre vos bienfaitz et faire dire qu'on vous est autant redevable quj est avec respect ...".

"Lettre du s.<sup>n</sup> de la Chatiere adressée A M.<sup>n</sup> de Zurlauben le 20 May [16]82 avec une Copie du relief où de la lettre de Mgr. de Louvoy adressée a M.<sup>n</sup> Morand Intendant en Provence en faveur de M.<sup>n</sup> Zurlauben Brigadier le 7.<sup>e</sup> novembre [16]81 & un projet de Change".

---

Original, mit einer Dorsualnotiz von späterer Hand. - AH 64, 352-353

## 132

1704 Juli 25., "Au Camp de dutlingen [=Tuttlingen]"

A

SCHREIBEN VON [LIEUTENANT GENERAL BEAT JAKOB] ZURLAUBEN [VON] GESTELENBURG AN AMMANN [BEAT JAKOB II.] ZURLAUBEN VON GESTELENBURG, ZUG "EN SUISSE"

---

"J'ay eü occassion de faire plaisir a quelques personnes a la consideration de M<sup>r</sup> l'Abbé de Rhinau [G e r o l d II. Zurlauben] en passant en ce pays, ie

*le prie de vous faire tenir la presente par laquelle ie reittere mes prieres que vous songiez a faire venir mes tableaux de Mantou si vous ne l'avez desia fait, pour ne point faire de la peine a M<sup>r</sup> vostre frere [den Abt gemeint] ie ne vous manderay aucune nouvelle ny ie ne vous demanderay aucune si non celle de vostre santé et pour que ie puisse quelque fois vous faire scavoir l'estat de la mienne, pour cet effect adresséz luy vos lettres ouvertes il trouvera asséz de comodité de me les faire tenir, j'en referay de mesme, vostre fils [B e a t F r a n z P l a z i d u s Zurlauben, der sich damals mit der Kompagnie Zurlauben im Regiment Pfyffer in Flandern aufhielt]<sup>1</sup> ne manquera de rien pendant mon absence ie vous embrasse tendrement Mon cher Cousin ..."*

1) Es ist nicht ganz ausgeschlossen, dass es sich hiebei aber auch um H e i n r i c h D a m i a n L e o n z Zurlauben handeln könnte. Dem heutigen Wissensstand zufolge kam dieser freilich erst 1705 studienhalber nach Paris!

---

Original, mit Siegel - AH 64, 354-355

133

1712 März 7., Versailles<sup>1</sup>

A

SCHREIBEN VOM [COLONEL GENERAL DES SUISSES ET GRISONS, LOUIS-AUGUSTE] DE BOURBON, [DUC DU MAINE], AN [ALT] AMMANN [UND DERZEITIGEN STADT- UND AMTSRAT BEAT JAKOB II.] ZURLAUBEN, ZUG "EN SUISSE"

---

*"J'en ignore point ... les marques d'affection que vous avez donnez jusqu'a present et que vous donnez en toute occasion pour le service du Roy [L u d w i g XIV.] vous ne devez pas douter non plus que je ne me fasse un plaisir de vous rendre en tout temps tous les bons offices qui peuvent dependre de mon Ministere qui est la seule chose que vous puissiez desirer de moy puisque je n'ay que la voye de representation mais il n'en est pas question presentement pour procurer un compagnie a votre fils [B e a t L u d w i g Zurlauben]<sup>2</sup> car quoyqu'en effet le s.<sup>r</sup> [Felix Oswald] Colin [=K o l i n] ait esté bien malade je puis vous assurer cependant qu'il n'est pas mort".*

- 1) Auf dem Adressenschildchen findet sich zudem der Stempelaufdruck "De Versailles".
- 2) Um B e a t F r a n z P l a z i d u s Zurlauben wird es sich dabei wohl kaum gehandelt haben, besass dieser doch schon eine Halbkompagnie im Garderegiment.

---

Original, mit Siegel - AH 64, 356-357 - Blatt 357<sup>r</sup> leer